






**Guide formulaire interactif : À lire impérativement**




1/2) Pour **télécharger** le formulaire depuis le site sur votre bureau :

-  Utiliser le navigateur « Firefox » () → Logiciel disponible : [ICI](#) ;
-  Cliquer le bouton « Télécharger » () → Situé en haut à droite du navigateur ou « Clic droit : Enregistrer sous » ;



2/2) Pour **utiliser** les formulaires interactifs :

-  Ouvrir le fichier PDF avec Adobe Acrobat Reader DC () → Logiciel disponible : [ICI](#) ;
-  Ouvrir le fichier PDF sur votre ordinateur uniquement ( ou )

- Conseils pour **l'envoi du formulaire** (@ ou ) :

-  Pensez à remplir ce formulaire électroniquement ;
-  Si vous ne souhaitez pas signer électroniquement : Remplir le formulaire électroniquement, l'imprimer, le signer et l'envoyer ;
-  La liste des adresses mails/ postales DSAC (Pôle Licences) auxquelles vous pouvez envoyer vos documents se trouve : [ICI](#)

- Un **problème** avec nos formulaires interactif (?!?) :

-  Vous pouvez retrouver toutes les informations relatives à l'utilisation des « i-Formlic » sur le site du Ministère : [ICI](#)
-  Le tutoriel vidéo pour signer électroniquement le formulaire est disponible : [ICI](#)

**Informations générales :**

- 1) Les privilèges d'un MCCI consistent à dispenser une instruction au vol pendant la partie pratique du cours portant sur le MCC lorsqu'il n'est pas combiné avec une formation de qualification de type.
- 2) Les privilèges du titulaire d'une qualification MCCI seront limités au FNPT II/III MCC, FTD II/III ou FFS dans lequel le cours de formation MCCI a été effectué.

Les privilèges peuvent être étendus à d'autres FSTD représentant d'autres types d'aéronefs lorsque le titulaire a accompli l'entraînement pratique du cours MCCI sur ledit type de FNPT II/III MCC, FTD II/III ou FFS. Pour étendre les privilèges de la qualification MCCI, veuillez utiliser le **43i-Formlic** disponible : [ICI](#).

**Pièces à fournir MCCI(A) :**

- Originale/Copie/Scan (recto/verso) de la licence Part-FCL.
- Les pièces demandées dans la rubrique « Condition délivrance MCCI(A) ».
- Pour les redevances, le formulaire (**143i-Formlic**) et les informations nécessaires aux paiements sont disponibles : [ICI](#)

**Information sur le navigant :**

**1/5. Information sur le candidat :**



Nom de famille <sup>1</sup>		Nom d'usage (Si différent de <sup>1</sup> )	
Prénom(s)		Date de naissance	Lieu de naissance
Adresse		Commune	Code postal
Téléphone(s)		Courriel	
N° licence :		Pays de résidence	

**Condition délivrance MCCI(A) :**


**2/5. Prérequis (à remplir par le candidat)**

Licences détenues (FCL 915.MCCI(a))	- Être ou avoir été titulaire d'une CPL, MPL ou ATPL dans la catégorie appropriée d'aéronef : Oui <input type="checkbox"/>
Temps de vol total (FCL 915.MCCI(b)(1))	- Au moins <input type="text"/> h (1500h <sub>dv</sub> minimum) de vol en tant que pilote en exploitations multipilotes.

**3/5. Attestation de fin de formation**

- Fournir une attestation de formation pour la délivrance d'une qualification d'instructeur dûment complétée et signée par l'ATO.  
 Un modèle « **79i-Formlic** » est mis à votre disposition sur le site du Ministère : [ICI](#) (Section MCCI)  
 Cette attestation peut ne pas être fournie si la section ATO du compte-rendu de l'AOC est dûment complétée et signée par l'ATO.
- Si l'ATO n'est pas approuvée par la France : Copie du certificat d'approbation de l'ATO.

**4/5. Séance de supervision (FCL.920)**

- Fournir une copie du **compte-rendu de la séance de supervision** (FCL.920) par un instructeur TRI/SFI/MCCI(A) désigné par l'ATO.  
 Un modèle « **89Formexa** » est mis à votre disposition sur le site du Ministère : [ICI](#) (Section MCCI)
- Si l'instructeur n'est pas titulaire d'une licence française Part-FCL : Copie de sa licence.

**5/5. Validation des données renseignées**

Je reconnais avoir pris connaissance des dispositions de l'article 441-1 du Code pénal, reproduites ci-dessous, relatives aux faux. De plus en cas de violation de ces dispositions, nonobstant les sanctions pénales susceptibles de m'être infligées, je reconnais avoir été informé(e) que la décision d'acceptation fera l'objet d'une **décision de retrait immédiat.**

« Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45000 euros d'amende. »

Fait à		<b>Signature</b> (électronique ou non)	Fournir la copie de la pièce d'identité (si le formulaire est signé électroniquement)
Le		<p><b>Lien tuto « Vidéo » signature électronique : <a href="#">Ici</a></b></p> <p>1/3) Les signatures avec « initiales » ou « Nom/prénom » ne <u>seront pas acceptées.</u>                  2/3) La signature devra être <u>identique</u> à celle sur votre pièce d'identité.                  3/3) Veuillez prendre connaissance du tuto vidéo pour signer électroniquement.</p>	